

2215

**MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE**



**CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROJETS ET PROGRAMMES DE  
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**FICHE TECHNIQUE**

**PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE  
L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES  
(PAPEJF)**



Octobre 2013

## DESCRIPTION DU PROJET

### 1. Composantes du projet

1.1 L'objectif du projet est de contribuer au développement économique du pays en favorisant l'émergence de MPME de jeunes et de femmes principalement dans la chaîne de valeur agricole et celle des services. L'objectif spécifique est d'améliorer les opportunités de création d'emplois et de revenus durables au profit des jeunes et des femmes. Le projet prévoit de mettre en place un environnement qui favorise l'émergence, la structuration et la professionnalisation d'un entrepreneuriat rural et péri urbain en faveur des jeunes et des femmes, propice à la création d'emplois, et de richesses. Pour promouvoir les ressources humaines comme moteur du développement économique et social, il s'agira de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de formation professionnelle et en entrepreneuriat et de mettre en place des incubateurs d'entreprises et un dispositif adéquat pour l'accompagnement financier de jeunes et femmes promoteurs.

1.2 Le projet sera exécuté en cinq ans. Il comprend les composantes et les activités résumées dans le tableau ci-après:

Tableau 2.1 : Composantes du projet

Composante	Coût	Descriptif
1. Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain	2,94 millions d'UC 13,51%	Il s'agit dans cette composante de relever les compétences des jeunes et des femmes à travers des formations qualifiantes et de mise à niveau d'une part et de faciliter l'auto-emploi à travers des projets à haute valeur ajoutée d'autre part. Les principaux domaines d'activités sont: identification et sélection des projets; appui à la formulation de projets et renforcement de capacité; renforcement de la formation professionnelle à vocation agro-pastorale par la réhabilitation de 3 centres de formation à Ziguinchor, Thiès et Kaolack; construction et renforcement des 15 centres d'incubation d'entreprises élargissant ainsi les opportunités d'emplois et de création de revenus et enfin renforcement capacités techniques et managériales des promoteurs, « coaching ».
2. Infrastructures technologiques de soutien aux MPME	12,49 millions d'UC 53,06%	Il s'agira de créer dans les zones d'intervention, un environnement technologique et logistique permettant de relever la productivité, en vue de favoriser l'émergence et la survie des MPME, et de sédentariser les jeunes et les femmes. L'infrastructure technologique comprendra: 66 fermes agricoles intégrées, 90 fermes aquacoles, 15 plateformes multifonctionnelles intégrant des unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles seront également installées de même que 40 kiosques pour la commercialisation. Il est également prévu dans cette composante de contribuer à la mise en place d'un système d'information sur l'emploi et d'un système d'information sur les marchés. Il s'agit de mettre en cohérence les différentes bases qui existent dans un système de référence avec des indicateurs partagés et une gestion unifiée au niveau du Ministère en charge de l'emploi. Ces infrastructures technologiques contribueront aussi à la formation professionnelle et au renforcement des capacités professionnelles des jeunes porteurs de projets
3. Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes	5,35 millions d'UC 22,71%	Ce mécanisme permettra de favoriser l'accès des bénéficiaires au financement des institutions financières locales, en s'attaquant notamment aux obstacles majeurs identifiés qui sont: le caractère excessif des taux d'intérêt débiteur, les difficultés d'assurer les garanties et les apports personnels souvent exigés. Il est donc attendu que le financement des MPME se fera sous forme de prêt dont les modalités seront définies en tenant compte de la réglementation bancaire en vigueur.
4. Coordination et gestion du projet	2,76 millions d'UC 11,72 %	Cette composante met en place d'un dispositif adéquat pour la coordination générale et le suivi de l'exécution du projet. Ce dispositif est décrit au §2.1.5 ci-dessous et en annexe V. Les principaux domaines d'activités sont: recrutement de personnel; équipement; assistance technique; suivi-évaluation, audit, fonctionnement du Comité



	de pilotage; renforcement des capacités des acteurs impliqués au niveau central et régional; communication.
--	---

## 2. Coût du projet et dispositifs de financement

2.1. Le coût total du projet, hors taxes et hors douane, est évalué à 23,54 millions d'UC. Ce coût comprend 4,30 millions d'UC (18,25 %) en devises et 19,25 millions d'UC (81,75 %) en monnaie locale. Ce coût est financé par un prêt du FAD d'un montant de 21,19 millions d'UC (90%) et le Gouvernement du Sénégal pour un montant de 2,54 millions d'UC (10%).

2.2. Les coûts ont été déterminés sur la base des informations obtenues auprès des structures officielles et divers autres acteurs du marché national et opérateurs TIC. Il a été retenu une hausse des prix de 1,5% et 3% respectivement pour les coûts en devises et en monnaie locale et un taux d'aléas physiques variant de 3 à 5% selon la catégorie. Les tableaux 2.3, 2.4 et 2.5 ci-dessous présentent les coûts du projet par composante, source de financement et catégories de dépenses, et le tableau 2.6, le calendrier de dépenses par composante. Les coûts détaillés sont à l'annexe technique B.2.

*Tableau sur le Coût du projet par composante (en millions d'UC)*

Composante	Coût en Devises	Coût en Monnaie locale	Coût Total	% Devises
1. Promotion entrepreneuriat jeunes et femmes en milieu rural et périurbain	1,27	1,38	2,64	48,00%
2. Infrastructures technologiques de soutien aux MPME	1,99	9,19	11,17	17,80%
3. Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes	0,00	4,80	4,80	0,00%
4. Coordination et Gestion du projet	0,61	1,84	2,45	24,96%
<b>Coût de base total</b>	<b>3,87</b>	<b>17,20</b>	<b>21,07</b>	<b>18,36%</b>
Aléas physiques	0,18	0,73	0,91	19,93%
Hausse des prix	0,25	1,32	1,56	15,75%
<b>Coût total du projet</b>	<b>4,30</b>	<b>19,25</b>	<b>23,54</b>	<b>18,25%</b>

*Table sur le Source de financement (en millions d'UC)*

Sources de financement	Coût en Devises	Coût en Monnaie locale	Coût Total	% du Total
FAD	4,30	16,89	21,19	90%
Gouvernement	0,00	2,35	2,35	10%
<b>Coût total du projet</b>	<b>4,30</b>	<b>19,25</b>	<b>23,54</b>	<b>100%</b>

## 3. Zone et bénéficiaires visés par le projet

3.1 Le projet intervient dans quatre (4) régions administratives et la Banlieue de Dakar. Il s'agit de Kaolack, Fatick, Thiès, Casamance Naturelle (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda) et Banlieue de Dakar. Du point de vue de la superficie elles couvrent 37 869 km<sup>2</sup> pour une population de 6 662 175 habitants. Le choix des quatre premières régions s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs liés à la vulnérabilité, l'ampleur du chômage et du sous-emploi, le poids démographique, l'existence de niches et de potentialités dans la chaîne des valeurs agricoles et l'existence de potentiels d'initiatives et de capacités d'autonomisation des femmes et des jeunes. L'agriculture constitue l'activité dominante dans les régions ciblées et est le moteur de l'économie locale. Quant à la banlieue de Dakar, son choix s'explique aussi par la forte proportion de jeunes diplômés au chômage et le potentiel de



porteurs de projets tant dans les chaînes de valeurs agricoles surtout dans la zone des Niayes que dans les métiers de soutien (artisanat, menuiserie). Le projet a prévu de réaliser des plateformes multifonctionnelles intégrées pour les femmes et de renforcer les compétences des jeunes pour une qualification à l'emploi. L'annexe technique C.4 donne des informations complémentaires relatives aux bénéficiaires et zones ciblées.

**3.2 Le projet vise essentiellement les jeunes et femmes sans emploi porteurs de projets, les jeunes et femmes sans qualification, les femmes entrepreneurs (débutantes et confirmées).** Au total, plus de 15 000 emplois seront créés dont 9 000 pour les femmes et 6000 pour les jeunes. Enclencher une dynamique locale de création d'entreprise rurale dont les effets indirects favorisent la densification du tissu économique local constitue l'objectif ultime à atteindre. En tenant compte des emplois indirects formels et informels estimés à 7 500 (soit un total d'emplois directs et indirects de 22 500) et du fait que chaque promoteur contribuera à aider au moins trois personnes de son entourage grâce à son revenu, on estime à 67 500 le nombre de personnes touchées. Le projet permet également aux promoteurs de passer du stade de main d'œuvre non qualifiée à celui de qualifiée, grâce au programme de renforcement de capacités.

#### **4. Impact social**

**4.1 Environnement. Conformément aux directives de la Banque en matière d'environnement, le projet est classé en catégorie 2.** Les activités prévues n'entraîneront pas d'effets négatifs majeurs sur l'environnement. L'évaluation environnementale identifie clairement les impacts négatifs des différents ouvrages et propose les mesures idoines pour les atténuer. Malgré le nombre important de fermes agricoles (156) et d'autres infrastructures (40 kiosques et 15 plateformes), leur incidence sur l'environnement restera faible en raison de leur dispersion à travers le pays et de la modicité des superficies qu'elles occupent. Toutefois pour chacune des infrastructures, des mesures d'atténuation sont préconisées aussi bien au moment de leur réalisation que lors de leur exploitation. Pour les sous-projets qui seront financés au profit des jeunes et des femmes, des mesures spécifiques seront prévues. Le projet sera accompagné par la Direction de l'environnement et des établissements (DEEC) pour la surveillance de la mise en œuvre du PGES. Le résumé du PGES est présenté à l'Annexe Technique B.8. Le coût des activités et du suivi du PGES évalué à 219 millions de FCFA est intégré dans le coût du projet au niveau de la réhabilitation des centres de formation et de la mise en œuvre des fermes agricoles et aquacoles.

**4.2 Changement climatique. Les faibles superficies des fermes à aménager et les quelques constructions extensions prévues dans le cadre du projet ne sont pas de nature à augmenter significativement la quantité de gaz à effet de serre émise par le Sénégal.** Selon les rapports officiels, le niveau d'émission de CO<sub>2</sub> par habitant au Sénégal serait parmi les plus faibles du monde. L'évolution des émissions de CO<sub>2</sub> y serait normalement très lente, et le changement climatique ne subirait pas d'impact significatif avec la mise en œuvre de ce projet. Par ailleurs, l'aménagement des fermes agricoles et avicoles va impulser la production agricole locale, contribuant ainsi à l'augmentation du couvert végétal, ce qui permettra d'atténuer l'effet du changement climatique.

**4.3 Genre. Les femmes seront les bénéficiaires directes des produits offerts par le projet.** Les femmes constituent 52% de la population totale et 48% de la population active. La majorité des femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté, surtout en milieu rural. Environ 28 % des ménages dirigés par une femme sont extrêmement pauvres, contre 25 %



pour les ménages dirigés par un homme. Dans les zones rurales, les femmes sont principalement actives dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. Elles utilisent encore des moyens rudimentaires pour près de 82,6 % contre 79,4% chez les hommes. En milieu urbain, les femmes s'investissent particulièrement dans le secteur informel plus souple et plus adapté à leurs capacités financières et au calendrier de leurs activités. Elles restent ainsi peu représentées dans le secteur formel (35%) et n'arrivent pas à s'investir dans les secteurs à haute valeur ajoutée car elles éprouvent d'énormes difficultés à accéder aux moyens de production (terre, équipements, engrais) et à des financements adéquats.

**4.4 Les interventions visant les femmes et les jeunes dans les 4 régions et la banlieue de Dakar comme cibles particulières contribueront à l'équité du genre dans l'accès à l'emploi.** La réalisation de 15 plateformes multifonctionnelles intégrées va améliorer les conditions de vie de plus de 60 villages par la diminution du temps de travail et de la pénibilité de leurs tâches. Dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'artisanat, le projet envisage de développer des activités de renforcement de capacités orientées vers l'entrepreneuriat en vue d'une promotion du leadership féminin et des jeunes dans toutes les activités économiques et d'assurer en même temps leur autonomisation et de renforcer leur pouvoir de décision, particulièrement en milieu rural. De plus, les appuis spécifiques menés dans les domaines du maraichage, de la transformation et de la commercialisation permettront aux femmes de mieux s'intégrer dans le tissu économique. A cet effet, une démarche basée sur le déroulement de programmes Education, Information, Communication (IEC) sera adoptée par le projet pour contribuer à lever les obstacles à caractère social et culturel représentant un goulot d'étranglement pour la femme. Au total, plus de 9 000 femmes et jeunes filles et 6 000 jeunes hommes seront touchés par le projet. L'accroissement des revenus des femmes et donc de leurs apports aux revenus des ménages contribuera à l'équité homme/femme. Cette approche genre est conforme aux indications de la SNDES et à la Prospective « Sénégal 2035 » qui mettent la femme au centre du développement pour les prochaines décennies.

**4.5 Social. Le projet créera des emplois décents pour les jeunes et les femmes en milieu rural et péri urbain et contribuera à freiner l'exode rural.** Par rapport aux moyens matériels et humains qui seront déployés dans les zones d'intervention, le projet vise d'une part à contenir la migration vers les centres urbains notamment la capitale Dakar qui a reçu en 2010 déjà, plus de 35,5% des migrants (avec en majorité 22,8% de Thiès, 13,8% de Ziguinchor, et 13,5% de Kaolack). Il vise d'autre part à fixer les populations jeunes dans leur terroir d'origine à travers la promotion d'activités génératrices de revenus (MPME).<sup>2</sup>